

La forêt départementale à Venasque-Saint Didier



© Département de Vaucluse

À l'école d'un paysage

Dame Nature, si généreuse en Vaucluse, propose... naturellement, des sites qui en disent long sur ses charmes.

Des lieux magnifiques que l'on protège, aussi, parce qu'ils enseignent la façon dont un territoire se construit, avec ou sans l'homme et s'équilibrent. Prêts ?

Direction la forêt de Vénasque, propriété du Conseil départemental, et prisée des promeneurs comme des écoliers.

Ils ont de la chance ces derniers de sillonner ainsi les sentiers aménagés et les aires de pique-nique : ainsi, ils apprennent à différencier chênes verts et blancs, et à repérer les pins d'Alep... tout en se promenant dans les 10 hectares ouverts au public.

Et vous savez quoi les enfants ? Les taillis que vous observez autour de vous, dans cette forêt bien entretenue, jouent un rôle essentiel dans la nature : ils permettent aux insectes de faire leur travail d'entretien, de régénérer la terre et les bois. Et c'est très utile. Mais, avant l'interro écrite sur l'art du taillis et les variétés de papillons, regardez autour de vous : vous voyez au loin, son Altesse le Ventoux qui fait croire qu'il est toujours enneigé. Vous voyez aussi les vignes et les cerisiers dans la plaine : ils font partie de notre environnement.

Et puis là-bas, ce sont des cèdres bleus qui dressent leurs cimes comme pour attraper plus de soleil.

C'est cette diversité qui fait la richesse des espaces naturels du Vaucluse et que nous devons nous employer à protéger.





- Site équipé d'une aire de stationnement et d'aires de pique-nique
- Sentiers aménagés
- Non accessible aux personnes à mobilité réduite



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09